

**MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE ET DE POSE D'EQUIPEMENTS
COMPOSANT UN PARCOURS DE VITALITE DANS LE PARC DE LA
FRESNAYE DE LA VILLE DE FALAISE**

Cahier des Clauses Techniques Particulières

1. OBJECTIF ET OBJET DU MARCHE

La Ville de Falaise souhaite mettre à la disposition de ses habitants un parcours santé avec des équipements ludico-sportifs intergénérationnels. Ces équipements devront se trouver en plein air et être libres d'accès.

Ce projet passe par la mise en place d'installations dédiées à la pratique de la musculation urbaine en plein air. Elles permettront de développer les activités physiques et sportives pour tous (ville PNNS).

L'objet du marché consiste en la fourniture et l'installation d'agrès sportifs et de modules d'entraînement physique de plein air dans le parc de la Fresnaye. Ce parc se situe en cœur de ville et constitue un lieu de rencontre et de convivialité.

A titre d'information, le budget maximum alloué à ce projet est de 29 000 € H.T.

2. CONTENU DE LA PRESTATION

Le marché est divisé en deux prestations :

- La fourniture de modules vitalité composés comme suit :

ILOT N° 1
1 appareil de type vélo elliptique
1 appareil de type rameur
1 appareil de type banc d'exercice pour les abdos
1 appareil de type barre d'étirement,
1 appareil de type atelier multi tractions
ILOT N° 2
1 appareil permettant de combiner 3 appareils « marche/pied oscillant/ pédales »
1 appareil de type vélo à bras pour accès au public à mobilité réduite
1 appareil de type système multi tractions pour accès au public à mobilité réduite

Chaque candidat devra veiller à concevoir un parcours accessible à tous, que ce soit pour les personnes valides de tous niveaux sportifs ou à mobilité réduite. Tous les îlots devront permettre la mixité homme/femme, junior/séniors (à partir de 10 ans), valides/non valides.

Les éléments vitalité proposés devront correspondre aux besoins et attentes des usagers en faisant travailler différents groupes musculaires.

Le prestataire devra fournir avec chaque module un panneau explicatif à l'attention des usagers avec proposition de plusieurs exercices possibles.

Option qui devra être chiffrée dans l'offre des candidats : fourniture de panneaux explicatifs comportant un flash code à l'attention des usagers.

- La pose des équipements sur leur emplacement dédié.
- Option qui devra être chiffrée dans l'offre des candidats :
 - Remise en état du terrain après la pose (enlèvement des déchets)

3. CONDITIONS D'EXECUTION

Les éléments fournis devront respecter les normes en vigueur relatives aux parcours sportifs ainsi que toutes les contraintes réglementaires en matière de sécurité.

Par ailleurs, le candidat devra prendre en charge les contrôles périodiques obligatoires inhérents à ce type de structure.

Tous les modules devront s'intégrer de manière harmonieuse dans le Parc de la Fresnaye. A ce titre, une visite sur site est obligatoire pour tous les candidats qui souhaitent déposer une offre pour le présent marché. **Elle aura lieu le mardi 14 février 2017 à 10 h 00.**

4. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

Les matériaux proposés devront être robustes et durables. Ils devront être en acier peint ou en inox. Tous les candidats devront fournir des fiches techniques pour chaque module proposé permettant d'analyser notamment :

- Les matériaux utilisés (acier, inox, type de peinture, etc) ;
- L'emprise au sol (hauteur, largeur et surface);
- L'esthétisme du module (forme et couleurs) ;
- Etc

Par ailleurs, les candidats devront fournir une note technique relative à la pose des équipements fournis décrivant de manière précise et détaillée les outils utilisés, la technique employée, les moyens humains ainsi que le temps de pose pour chaque module.

Enfin, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier sur le point suivant :

- la couleur des modules proposés qui devra être en cohérence avec l'environnement de ces derniers.

5. PLANNING

Les travaux d'aménagement devront débuter début avril 2017 et ne pourront excéder un mois de réalisation.

6. IMPLANTATION DES EQUIPEMENTS

Cf plan joint